

Rencontre avec Marie Thomas



Diplômée 2016 de l'École de droit

Quel a été votre parcours à Sciences Po ?

J'ai intégré Sciences Po en 2010 après avoir obtenu mon baccalauréat. Après une première année généraliste et une majeure « droit » en deuxième année, je suis partie un an à l'Université de Northwestern à Chicago. À mon retour, j'ai naturellement choisi de suivre le [Master Droit économique](#), spécialité [Entreprises, Marchés, Régulations](#), ce master permettant d'obtenir une formation juridique solide sans perdre de vue les enjeux économiques entourant le droit dans la vie des affaires. Entre mes deux années de master, j'ai profité d'une année de césure pour m'initier à l'univers professionnel du droit au travers de deux stages de six mois, l'un au sein du cabinet Aramis en restructuring et contentieux, et l'autre au sein de la direction juridique du Crédit Agricole.

Quelles sont vos activités et missions aujourd'hui ?

Aujourd'hui, je suis avocat au Barreau de Paris et je me consacre au restructuring et au contentieux des affaires, deux domaines qui me passionnent. J'exerce au sein du cabinet anglais [Bird & Bird](#) dans une équipe qui me permet de connaître une très grande variété de dossiers. Je participe ainsi au conseil de clients français ou internationaux dans le cadre de restructurations industrielles et financières au travers de procédures de prévention (mandat ad hoc, conciliation) ou de traitement des difficultés (sauvegarde, redressement ou liquidation judiciaires). J'interviens également dans le cadre de l'ensemble des contentieux découlant de ces opérations et en matière de litiges commerciaux complexes.

Pourquoi avez-vous souhaité rejoindre cette structure ?

Dans le cadre de ma formation obligatoire à l'EFB, j'ai réalisé mon stage final au sein de l'équipe contentieux du [cabinet Freshfields](#). Je me suis ainsi éloignée un temps du restructuring pour me consacrer exclusivement au contentieux des affaires. Toutefois, les enjeux économiques, opérationnels, et même souvent politiques propres au restructuring m'ont très vite fait revenir vers cette matière. J'ai eu la chance à cet égard d'être recontactée par l'équipe qui m'avait dès le début formée dans ce domaine chez Aramis et qui exerçait désormais au sein du cabinet Bird & Bird. C'est donc sans hésiter que je les ai rejoints pour ma première collaboration.

Quels sont vos défis au quotidien / les difficultés rencontrées ?

De manière générale, un haut niveau de rigueur est attendu d'un avocat collaborateur, tant par les clients pour lesquels il travaille que par l'équipe au sein de laquelle il évolue. Cette rigueur doit souvent être conjuguée avec des impératifs de temps restreints ce qui aboutit parfois à un rythme de travail assez soutenu qu'il faut être en mesure de suivre. Dans ces conditions, l'essentiel demeure à mon sens de rester concentré sur les véritables enjeux des missions qui nous sont confiées sans s'éparpiller.

Quels sont vos projets ?

Après seulement un an d'exercice, mon objectif est avant tout de continuer à apprendre pour me perfectionner dans ma pratique du restructuring et du contentieux. Récemment inscrite à l'école de la défense pénale à l'EFB, j'envisage également de consacrer, à l'issue de cette formation, un peu de temps à la défense d'urgence.

Quels conseils donneriez-vous aux étudiants qui souhaiteraient suivre votre parcours ?

Si des connaissances solides dans certaines matières sont indispensables à la pratique du restructuring et du contentieux, c'est avant tout en se confrontant à la réalité d'un dossier que l'on apprend. En ce sens, je pense qu'il est essentiel de pratiquer le droit au travers de plusieurs stages et ce, non seulement pour progresser dans son domaine de prédilection mais également pour s'essayer à d'autres matières ou d'autres structures. Cela permet de mieux cerner ses propres envies et ainsi de s'épanouir dans sa vie professionnelle.